



Association Cognaçaise d'Etudes et de Recherches Sous-Marines
Les récollets, 53 rue d'Angoulême, 16100 Cognac
Agrégé Jeunesse et Sports n°16S252 / Affilié FFESSM N°02160074

Procès-verbal du Comité Directeur du 17 octobre 2018 à 20h
Local de l'ACERS piscine municipale de Cognac

L'ordre du jour a été adressé aux membres du comité directeur et aux responsables des commissions.

La réunion est présidée par Nathalie CRIQUI-ROULAUD, la présidente.

Présents

Membres : Coraline CHALLET, Pascal BOISNEAU, Jean Marc JOSSE, Maria PANNAUD, Daniel BOUGNON, Julien PELLERIN, Nicolas SIMON, Pascal CHARLIER, Corinne THOMAS
Nathalie CRIQUI ROULAUD, Carole BREDA

Invités : Samuel DELAUNAY, Stéphane MAGNAN

Présidents de commissions : Eric PANNAUD, Alain ARCHAMBAUD

Excusés : Etienne COUSSEAU, Yves LEMAITRE

Absent : Raymond BOURINET

Invité : Stéphane MAGNAN

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du 12 septembre 2018
2. Les commissions
3. Les sorties et manifestations sportives de l'année
4. Courrier
5. Points divers

1) **Approbation du PV du CODIR du 12 septembre 2018**

Le PV du CODIR du 12 septembre 2018 a été adressé aux membres du CODIR avec l'invitation au CODIR du 17 octobre 2018.

Il est approuvé à l'unanimité.

2) **Parole à Stéphane MAGNAN concernant notre local**

Le club de rugby va être locataire du complexe de l'ancienne piscine, Il va signer un bail de 5 à 10 ans avec la mairie de COGNAC. Stéphane a rencontré Mr TESSANDIER, Président du Club de Rugby la semaine dernière pour la mise à disposition de notre local à titre gracieux.

Il a été convenu oralement qu'un bail précaire pouvait être signé entre les deux associations, avec l'installation d'un sous-compteur électrique en attendant que la mairie nous trouve un nouveau local.

Stephane a proposé de donner un compteur, il serait bon que celui-ci soit installé par un professionnel.

Alain soulève le problème de la clé de l'ancienne piscine au cas où le compteur disjoncte.

Le local n'a toujours pas d'eau, Pascal C. pense que c'est un réel besoin notamment pour l'entretien du matériel. Un courrier sera adressé à la mairie pour en faire la demande.

3) Point sur les licenciés

A ce jour, il est enregistré 85 licenciés dont 1 licence passagère, 2 sont encore à ajouter dans les jours qui viennent

Par rapport à 2017, 17 personnes n'ont pas repris leurs licences mais 5 se sont manifestées pour une préadhésion. 3 nouvelles personnes sont intéressées.

Il a été comptabilisé 14 nouvelles adhésions réparties sur toutes les disciplines.

Nathalie a sorti des statistiques d'activité, il en ressort que :

59 licenciés font partis de grand cognac

Sur les 85 licenciés il y a 58 hommes et 27 femmes

4) Les commissions

Commission technique

En septembre il a été validé

2 N1 Irer et Anthony SEVERIN

4 N2 Nathalie VIGNERON Batiste CHARLIER, Alain MALLET, Thierry SELLIER,

5 N3 Karine DUMONT, Carole BREDA, Emerick MIALET, Laurent MOULIS, Xavier BLANCHON

2 PA12 Thierry LAIDET et Laurent BREDA

Les N5 finiront leur validation lors des prochaines sorties

Les formations en prévisions

8 N1, 2 N2, 3 N3, 3 initiateurs, 1 MF2, les N5 et 1 TSI (si pas assez nombreux pour la formation, se retourner vers saintes)

La MFT pose problème car il est difficile de l'avoir à jour

Commission sortie et événementielle

- ✓ Sortie hippocampes à Arcachon le 20 Octobre avec Océan Obs
- ✓ Sortie à l'Estartit du 1 au 4 novembre, 25 plongeurs et 13 accompagnants
- ✓ Sortie Lavandou, un devis est demandé
- ✓ Sortie Corse pour juin, stephane doit finaliser le projet

Commission matérielle

- ✓ Eric Pascal et Jean Marc ont rencontré Mr GALLAND pour discuter de la problématique de l'entretien des blocs de piscine, plusieurs solutions ont été proposées.
- ✓ Un courrier avec toutes les propositions sera envoyé. Suivant la décision, une convention devra être signée entre X'eau et le club.
- ✓ Acquisition de 2 blocs, 2 détendeurs et 2 back packs. Tout le matériel devra être enregistré dans les prochains jours.
- ✓ Le détendeur 51 est parti en inspection
- ✓ Un devis pour des embouts enfant et divers consommables est à venir
- ✓ Les crochets en inox pour accrocher les détendeurs à la piscine sont en fabrication, Jean Marc s'en occupe.

Commission Apnée

La compétition prévue pour le 1^{er} décembre à Saintes est annulée.

La formation juge aura lieu le 26 ou 27 janvier 2019 la mise en application se fera le 2 février à l'île d'Oleron.

La Rencontre Coupe de France 2019 est menacée à cause d'une subvention région versée au GESMA, Ceci posant un problème de comptabilité.

Une nouvelle réglementation est appliquée depuis septembre, celle-ci paraît très compliquée à mettre en place.

2 nouveaux membres pour l'APNEE viennent régulièrement ce qui n'est pas forcément le cas des plus anciens. Une partie de la formation se fera à Angoulême.

La formation initiateur APNEE a débuté à Bordeaux.

Commission Bio

Une sortie recensement hippocampe est prévue le 20 octobre 2018 à Arcachon.

Les inscriptions pour la formation Bio N1 a été envoyée par mail à tous les licenciés

Commissions Nage Avec Palmes

Actuellement il y a un problème de ligne d'eau. Celles-ci seront réparties de la façon suivante pour les mois à venir :

2 lignes pour la plongée bouteilles

1 ligne pour la nage tranquille

1 ligne pour la nage avec un peu plus d'effort

1 ligne pour la nage avec palme

1 ligne pour l'apnée.

Les DP devront s'assurer de l'installation de 4 lignes d'eau. Un délai de 4 à 6 semaines sera laissé à l'appréciation de tous avant de prendre une autre décision relative à la répartition des lignes d'eau si cela ne convient pas.

Une demande d'accès à la salle de sport pour tous, a été faite, la disponibilité proposée par l'X'EAU, et qui reste à confirmer est à ce jour le vendredi de 19h à 21h. Alain n'est pas intéressé par ce créneau.

Les horaires d'accès au bassin changent pour les vacances scolaires, un mail a été envoyé aux licenciés. Nous ne prenons pas le créneau proposé pour le 1er novembre 2018.

5) Courriers

Affaire Barraud/Degremont, l'affaire est close pour la commission juridique car Mr Barraud ne fait plus partie de notre club

Les différents courriers pour la réservation de la salle Jules Ferry ont été faits.

- 7/12/2018 AG CODEP 16
- 23/11/2018 AG ACERS
- 1 et 2 /12/2018 pour les stages Initiaux départementaux.
- Reste à déterminer les dates pour les formations 2019 à venir.

6) Points divers

Préparation de l'assemblée générale

Les invitations doivent être envoyées au plus tard le 23 octobre 2018

Nathalie propose au bureau d'inviter les personnes suivantes à la prochaine AG :

- Le président du CODEP16,
- Mr Faurie et Mr Sourisseau de Grand Cognac,
- Mr Teyssandier Président du Club de Rugby,
- Mr Carry de la Mairie de Cognac,

- Mr Galland de X'eau,
- Les présidents des autres clubs Charentais.

- **Une Résolution** sera à présenter conformément à notre règlement à savoir : Une d'augmentation de 5€ pour la prochaine Licence 2019/2020.

Renouvellement Bureau :

Nathalie, Carole, Daniel, Julien et Samuel sont des membres sortants.

Samuel et Daniel ne se représentent pas, un appel à candidature se fera en même temps que les invitations.

Trésorerie

Une rencontre est organisée avec les Vérificateurs aux Comptes avant la prochaine AG. afin de vérifier et valider les comptes 2017/2018.

Chaque Président de Commission devra réaliser un bilan de ses activités 2017/2018 qui sera présenté à l'AG.

Ce bilan doit être remis à Nathalie semaine 45 pour être intégré au Diaporama de présentation.

Joelle sera sollicitée pour préparer une Sangria. Pour l'AG du 23/11/2018.

Nathalie propose de récompenser les médaillés d'OR de la nage avec palme, ce qui est validé par le bureau.

Les finances du club

L'exercice clos au 30/09/18 présente un excédent d'environ 1000€.

Les trésoriers laissent leurs places. Maria et Coralline sont pressenties pour leur succéder et ont participées à la gestion des comptes 2017/2018 afin que la passation de tâches se fasse plus facilement.

Textile

Il a été demandé de refaire des vestes en soft Shell avec le logo du club. Coraline se charge de proposer à nouveau des vestes à tous.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00

Le prochain CODIR sera programmé lors de l'Assemblée Générale du 23 novembre 2018

Signature de la Présidente
Nathalie CRIQUI-ROULAUD



et de la secrétaire
Carole BREDA

